

Une autre vie s'invente ici



Le lien

Paysage, urbanisme et architecture



LETTRE D'INFORMATION

MAI – JUIN – JUILLET 2020

DOSSIER SPECIAL
QUAND LES ETUDIANTS BOUSCULENT LES TERRITOIRES
Retour sur 15 expériences d'Ateliers hors les murs





S O M M A I R E

Edito	P4
Agenda 2020	P5
États Généraux de l'Habitat Dans le cadre de Petites villes de demain Jeudi 19 et vendredi 20 novembre 2020 à Paris	P7
Les opérateurs téléphoniques sont-ils passés en mode avion ? Intégration paysagère des antennes relais, s'appuyer sur l'existant et prendre soin des lieux	P9
Des méthodes cavalières au service d'une stratégie brutale et impitoyable	P12
Un instructeur des sols averti en vaut 1000 Former les décideurs à la culture du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale	P14
Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines Territoires Petites villes et campagnes au cœur d'un nouveau récit territorial Lancement d'un nouvel appel à projets de recherche-action	P16



S O M M A I R E

Ateliers étudiants Hors les murs pluridisciplinaires soutenus par la Fédération des Parcs Retour sur 15 premières expériences	P18
• Parc du Périgord-Limousin - Valoriser le cadre de vie	P22
• Parc de Lorraine - Retrouver l'attractivité du territoire et du bâti	P23
• Parc du Haut-Languedoc - Réinvestir le centre ancien	P24
• Parc du Vercors - Révitalisation et cohérence urbaine	P25
• Parc Scarpe-Escaut - Redynamisation des centres-bourgs	P26
• Parc des Pyrénées Ariégeoises - Habiter le centre ancien	P27
• Parc du Haut-Languedoc - Restaurer l'attractivité du centre-bourg	P28
• Parc des Monts d'Ardèche - Un territoire emblématique en transition	P29
• Parc de la Haute Vallée de Chevreuse - Mobilité décarbonée	P30
• Parc du Vexin français - Valorisation des ressources	P31
• Parc du Haut-Languedoc - Innover dans les formes urbaines	P32
• Parc des Monts d'Ardèche - La valeur productive du sol	P33
• Parc Loire-Anjou-Touraine - Bourg à énergie positive	P34
• Parc de Lorraine - Retrouver l'attractivité du territoire et du bâti	P35



3 ans déjà ! 3 ans que les ateliers hors les murs favorisent les coopérations entre écoles en proposant d’immerger des étudiants de disciplines différentes pendant une semaine dans un village de Parc. C’est l’occasion pour nous d’en tirer les premiers enseignements. La Fédération des Parcs a soutenu 15 ateliers dans 10 Parcs naturels régionaux, mobilisant plus de 30 écoles, avec d’abord l’intuition et aujourd’hui la confirmation qu’ils permettent un premier contact réel avec la ruralité pour les étudiants, l’accès à une réflexion prospective pour les élus locaux et la production de stratégies et d’actions à la maille communale ou intercommunale qui viennent en renfort de la mise en œuvre de la charte. Mais surtout, ces temps d’échange, d’une richesse exceptionnelle, sont caractérisés par une grande liberté. Avec les étudiants le champ des possibles est totalement ouvert, on ne s’interdit rien. Ces espaces créatifs et prospectifs, nous en avons plus que jamais besoin car aujourd’hui c’est l’urgence environnementale, la situation économique et sociale qui imposent le rythme. Une autre vie n’est plus une option mais devient une urgence vitale. Et c’est dans ces espaces de débat, au plus proche des villages et de ses habitants que cette nouvelle vie s’invente. Les ateliers y contribuent de manière puissante.

Ils sont aussi, pour notre réseau, une première marche vers une implication plus grande de la recherche dans nos territoires, et réciproquement !

Très bel été à toutes et à tous.

Éric Brua
Directeur

Agenda 2020

Commissions Urbanisme, Paysage, Climat et Energie

Mardi 8 décembre 2020 à Paris

Evènements

Jeudi 15 octobre à Pont-à-Mousson (54) Journée de sensibilisation à l'aménagement durable organisée par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, la DREAL Grand-Est et le Ministère des relations avec les Collectivités Territoriales
Contact : Philippe Moutet. 06 99 94 29 08 ; pmoutet@parcs-naturels-regionaux.fr

Jeudi 19 et vendredi 20 novembre à Paris États Généraux de l'Habitat.

Pour vous inscrire :

<https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/formulaire/etats-generaux-de-lhabitat-les-19-et-20-novembre-2020>

Webinaires

Jeudi 10 septembre 2020 de 14h à 16h Intégration paysagère des antennes relais dans les Parcs naturels régionaux

Pour participer à la réunion :

<https://us02web.zoom.us/j/88691750103>

Jeudi 24 septembre 2020 de 14h à 16h Observatoire Photographique du Paysage et urbanisme. *Quid* du projet de recherche ?

Pour participer à la réunion :

<https://us02web.zoom.us/j/86060549586>

Jeudi 22 octobre 2020 de 14h à 16h Échange autour de la plateforme du prototype de l'Université populaire du cadre de vie

Pour participer à la réunion :

<https://us02web.zoom.us/j/84112125137>

Jeudi 5 novembre 2020 de 14h à 16h Zéro artificialisation nette et Parcs naturels régionaux

Pour participer à la réunion :

<https://us02web.zoom.us/j/85866219784>



Journées techniques

Vendredi 11 décembre Comité de sélection ateliers Hors les murs.

Les candidats auront jusqu'au **vendredi 4 décembre** pour procéder au dépôt des candidatures de la prochaine vague.

Mercredi 2 au vendredi 4 décembre 2020 Séminaire Adaptation et Carbone

Organisation conjointe des deux séminaires annuels (réseau Aménagement du territoire et réseau Énergie-Climat-Adaptation) dans le Parc naturel des Ballons des Vosges

Contact : Nicolas Sanaa. 06 63 47 46 77 ; nsanaa@parcs-naturels-regionaux.fr

Contact : Philippe Moutet. 06 99 94 29 08 ; pmoutet@parcs-naturels-regionaux.fr

Contact :

Nicolas Sanaa

01 44 90 86 36

nsanaa@parcs-naturels-regionaux.fr

Etats Généraux de l'Habitat Dans le cadre de Petites villes de demain

Jeudi 19 et vendredi 20 novembre 2020 à Paris



Plus l'économie est construite selon des principes spéculatifs et hors-sol, plus elle devient un contresens à la santé, aux arts de vivre et aux modes d'habiter dans le plein sens du terme. Aux extrêmes, cette économie en devient réduite à des logiques d'hyper consommation et de lobbys pour gagner des parts de marché, et ce, en dépit des territoires, de leurs habitants et d'une forme d'éthique, voire d'une morale, non pas puritaine, mais inscrite dans un élan vitaliste.

«L'american way of life» a été un modèle pendant la deuxième moitié du vingtième siècle. Aujourd'hui, ce fonctionnement consumériste a définitivement posé ses limites sur quasiment tous les plans : en termes d'habitat, dans l'alimentation, en matière écologique, dans les liens sociaux, au niveau du climat... et enfin même sur son terreau initial qu'incarnait l'économie, puisque les croissances sont devenues timorées et de toute façon quand elles sont là, elles ne se traduisent plus nécessairement en nombre d'emplois.

On observe depuis plusieurs années que les territoires qui tirent leur épingle du jeu et passent entre les gouttes des différentes crises successives, sont ceux qui ont une organisation s'appuyant sur un développement prenant fortement en compte la ressource locale, les savoirs, les savoir-faire, l'histoire, le génie des lieux et la nature. On note particulièrement que les sociétés qui s'agencent autour des modes d'habiter comme point de réflexion au départ de l'action réussissent encore davantage. C'est comme s'il existait un adage sibyllin fredonnant : les efforts locaux en faveur du cadre de vie changent la vie...

C'est ainsi qu'en Autriche dans la région du Vorarlberg les architectes, avec le concours des artisans, se sont mis à construire des maisons confortables avec du bois local. À partir de ce mouvement s'est mis en place un objectif qui vise à ne plus utiliser d'énergie fossile d'ici 2050 et à repenser tous les besoins et à la façon d'y répondre, à partir d'une politique régionale.

En Toscane, l'école territorialiste de Florence a inventé le principe de la bio-région qui préconise que, toute politique doit s'appuyer sur une connaissance minutieuse d'un paysage et de son fonctionnement avant d'être discutée, construite et mise en œuvre avec ses habitants. Car ce processus produit des richesses indélocalisables et prend soin de la ressource, de sa viabilité et de son renouvellement.

À partir de ce défi, toutes les intelligences et les compétences sont mobilisées et avancent en cohérence, d'abord publique, puis privée ; parce que les territoires le savent, c'est la démarche politique qui crée l'économie, en tout cas une certaine économie. Et dans ce cas précis, revitaliser le centre des communes ne peut avoir de sens que si l'on réfléchit, au minimum, à l'échelle d'un bassin de vie.

C'est dans cet esprit que sont organisés les États Généraux de l'Habitat.

Ils visent des Petites villes de demain qui sont les territoires d'aujourd'hui s'articulant avec des

campagnes riches en biodiversité, en paysage différents, en ressources et en activités. Les exposés, les échanges et les débats nous aideront à établir une proposition de nouvelle donne économique, un plan de relocalisation des activités relatives aux besoins essentiels des habitants. Se loger, se cultiver, se nourrir, se déplacer, se divertir... tout en ménageant la ressource et en construisant une stratégie d'action à partir du socle territorial.

Cela suppose de le connaître minutieusement et de mettre en place un projet de société à partir d'une organisation locale. Cette aspiration est devenue réalité dans plusieurs endroits et elle s'est appuyée sur deux fondements majeurs : un choix politique déterminé et une ingénierie fine et abondante pour le mettre en place.

Michaël Weber

Président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France



Ces deux jours nous conduiront à échanger et débattre autour des sujets suivants :

- Les ateliers hors les murs de l'école d'architecture de Nancy, le recul sur 15 éditions dans les villes et villages des Parcs naturels
- De l'importance à stimuler les coopérations inter-écoles et inter-disciplines afin d'organiser dans les territoires des ateliers hors les murs proposant des schémas de développement. Retour sur trois ans d'expérimentation par la Fédération des Parcs
- Les enjeux de la réhabilitation du bâti à partir des ressources locales
- Quels seraient la fonction du patrimoine et le rôle de l'architecte dans un plan de relance territorial ?
- Réhabiliter et rénover le bâti existant et l'adapter aux besoins contemporains
- Quelle planification et quels outils pour une maîtrise de l'espace judicieuse ?
- L'économie circulaire peut-elle contribuer à la sobriété foncière ?
- Stratégies et actions pour mettre en place une alimentation locale
- Élaboration avec les participants d'un manifeste en faveur d'une relance de l'habitat à partir des ressources de territoires

Pour vous inscrire :

Date limite d'inscription vendredi 6 novembre

<https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/formulaire/etats-generaux-de-lhabitat-les-19-et-20-novembre-2020>

Nicolas Sanaa,

Courriel : nsanaa@parcs-naturels-regionaux.fr

Tél : 06 63 47 46 77

Fabien Hugault,

Courriel : fhugault@parcs-naturels-regionaux.fr

Tél : 06 99 93 82 91

Les opérateurs téléphoniques sont-ils passés en mode avion ?

Intégration paysagère des antennes relais, s'appuyer sur l'existant et prendre soin des lieux

Loin d'être hostiles à la modernité et au développement, les Parcs ont pour vocation de soutenir des projets innovants, dès lors qu'ils s'inscrivent dans une politique de développement durable et s'appuient sur la ressource locale.

Dans la démarche de mieux connecter les territoires et leurs habitants, les antennes radiotéléphoniques se multiplient mais l'avis des communes, des habitants, des Parcs naturels régionaux garants des paysages est-il pris en compte ? Sous prétexte de simplification, de précipitation, les antennes fleurissent n'importe où : en cœur de bourg, en milieu de plaine... Lorsqu'un maire s'oppose au projet soutenu par tous les habitants de son village, il est envoyé au tribunal !

Nos paysages font notre identité ! Le Parc par ses conseils et avis apporte souvent des solutions acceptables par tous :

- Établir un répertoire des points hauts existants (châteaux d'eau, clochers d'églises, bâtiments, pylônes RTE...) afin d'éviter la création de nouveaux pylônes ;
- Réfléchir à une cohabitation de plusieurs opérateurs sur un même pylône ;
- Lorsque ces pylônes sont inévitables, il s'agira de les implanter au plus près d'un boisement ou d'un alignement d'arbres, d'agir sur la hauteur, la couleur, la nature du pylône et de planter une haie d'essences variées et locales autour des équipements au sol.

Les Parcs sont toujours aux côtés de leurs communes et de leurs habitants qu'ils s'agissent d'intégration paysagère, de qualité de vie, de desserte.



Dans le cas précis de la téléphonie mobile, la préservation des paysages étant une des justifications de l'existence des Parcs, il est naturel que ces derniers mettent en œuvre une démarche d'intégration des relais que projettent les opérateurs et leurs sous-traitants. Il s'agit là d'une raison d'être des Parcs difficile à remettre en question, la richesse des paysages des communes du territoire étant l'un des critères fondamentaux de leur classement. Par extension, certains Parcs avancent également légitimement le principe de précaution dans le but de préserver la santé publique.

Ainsi, les Parcs s'intéressent de très près à la téléphonie mobile et proposent depuis des années des solutions, non pas pour s'opposer à l'implantation des relais de téléphonie mobile, mais bien pour



intégrer les équipements le plus harmonieusement possible dans les paysages. Les recommandations des Parcs visent en premier lieu à éviter l'installation de nouveaux pylônes en utilisant des points hauts existants (châteaux d'eau, clochers d'églises, bâtiments, pylônes RTE...). Lorsque ces pylônes sont inévitables, il s'agira de les implanter au plus près d'un boisement ou d'un alignement d'arbres, d'agir sur la hauteur, la couleur, la nature du pylône et de planter une haie d'essences variées et locales autour des équipements au sol. Il est également possible de réfléchir à

une cohabitation de plusieurs opérateurs sur un même pylône. Cet exercice nécessite une vision à une échelle localisée, mais également à une échelle plus large en prenant en compte des données multiples sur la présence des opérateurs sur le territoire, les points hauts, l'occupation des sols, les objectifs de couverture affichés par les opérateurs, etc.

En cela, les Parcs adoptent la même posture qu'ils ont tenue à l'occasion des réflexions sur les implantations d'éoliennes, ou sur la définition des tracés de lignes haute tension dans le passé. Leur connaissance du territoire, de ses enjeux et problématiques, de ses acteurs fait des Parcs des interlocuteurs, des « relais » disposant d'une véritable vision d'aménagement du territoire, suffisamment élevée pour leur permettre de sortir des logiques d'implantation au cas par cas, peu propices aux réflexions paysagères.



Or, il semblerait qu'une limite ait été franchie. En Scarpe-Escaut notamment, les opérateurs n'hésitent plus à menacer les communes de les attaquer en justice lorsqu'elles s'opposent à leurs projets d'implantation de pylônes. Plusieurs communes sont récemment revenues sur une première décision de refus face à de telles menaces, malgré un avis défavorable du Parc et de l'Instance de Concertation régionale sur la Radiotéléphonie mobile (ICR). L'exemple d'une commune attaquée en justice montre bien que ces opérateurs (en l'occurrence TDF) mettent en application leurs menaces.

Cette stratégie agressive qui se met en place mise sur l'intimidation et sur une inégalité de moyens : contrairement aux opérateurs, les petites communes disposent très rarement des moyens humains (juristes) et financiers pour se payer les services d'un avocat, nécessaires pour y faire face.

Ainsi, en Scarpe-Escaut, c'est par la force et dans un mépris total des paysages et des acteurs publics que la plupart de ces projets voient le jour, fragilisant petit à petit la confiance fructueuse instaurée de longue date dans le cadre de l'ICR et mettant à mal son influence et son efficacité.

Cette pression des opérateurs se justifie par les objectifs de couverture imposés par l'État, la mise en concurrence des opérateurs et les pénalités financières qu'ils doivent honorer si ces objectifs ne sont pas atteints.



L'arrivée de la 5 G ne fait qu'amplifier la problématique avec ce qu'elle engendre en matière d'impacts sur les paysages (multiplication et augmentation des dimensions des dispositifs) dans un espace déjà saturé d'équipements.

Portant atteinte aux paysages et par extension à la charte des Parcs, cette stratégie agressive pourrait bien aboutir à des campagnes de presse dérangeantes pour les opérateurs, ou pire, à des actions en justice faisant suite à des recours en matière d'urbanisme ou des mobilisations d'habitants...

Mais personne ne sort jamais gagnant de ces expériences, les arrangements à l'amiables sont toujours préférables.

Quelques initiatives de Parcs émergent çà et là en réaction. En la matière, le Parc du Gâtinais français est exemplaire pour avoir soutenu ses communes et récupéré le leadership du « New-Deal numérique » (ici quelques voix s'élèvent pour s'inquiéter de ce que penserait Roosevelt de ce détournement de nom...). Le Parc aide astucieusement les communes à inscrire dans leurs documents d'urbanisme des prescriptions pour l'intégration des relais.

Sur le plan national, les discussions se poursuivent avec la fédération des opérateurs. Il est également envisagé d'alerter Matignon et les différents ministères concernés sur ces débordements et abus de pouvoir afin de rééquilibrer les forces en présence, à l'aube de la 5 G et de ses conséquences présagées sur nos paysages.



Il y a dans ce « New Deal » le souhait d'aller vite (« simplifier pour accélérer »). Ceci engendre de façon générale un démarchage des élus pour l'essentiel ruraux qui ne disposent pas de moyens et qui, dans certains cas connaissent des pressions et des attitudes cavalières. Les Parcs, qui travaillent au quotidien avec leurs communes et détiennent une vision et un projet d'ensemble, s'imposent comme des acteurs incontournables, dont les avis doivent continuer à être pris en compte pour concilier modernisation du territoire et qualité paysagère !

Morgann Le Mons

Chargée de mission paysage
Parc naturel régional Scarpe-Escaut
Courriel. m.le-mons@pnr-scarpe-escaut.fr
Téléphone : 03 27 19 19 70

Emmanuelle Guilmault

Directrice
Parc naturel régional du Gâtinais français
Courriel. e.guilmault@parc-gatinais-francais.fr

Nicolas Sanaa

Chargé de mission aménagement du territoire
Fédération des Parcs naturels régionaux de France
Courriel. nsanaa@parcs-naturels-regionaux.fr
Téléphone : 06 63 47 46 77

Rappel :

Webinaire Intégration paysagère des antennes relais dans les Parcs naturels régionaux
Jeudi 10 septembre 2020 à 14h :
<https://us02web.zoom.us/j/88691750103>

Des méthodes cavalières au service d'une stratégie brutale et impitoyable



TDF tente depuis plusieurs années de nous imposer son projet de pylône de 42 mètres alors que nous n'en voulons pas et n'en n'avons pas besoin ! Pour notre petit village de campagne de 1600 habitants, dont le point le plus élevé est le clocher de l'église de 26 m, ce projet est une aberration paysagère !

Cela s'est passé sans aucune concertation préalable et sans passer le dossier à l'ICR comme c'est l'usage dans la Région Hauts-de-France. TDF nous a dans un premier temps soumis un certificat d'urbanisme pour un pylône de 30 mètres, que je me suis empressé de refuser. Ensuite, non seulement, TDF n'en tient pas compte, mais persévère et dépose une déclaration préalable pour cette fois un pylône de 42 mètres au même emplacement ! A nouveau, je notifie mon opposition à ce projet sur la base de l'avis du conseil municipal, ce qui a pour effet rapide de me conduire au tribunal ! TDF s'est pour cela arrangé pour m'assigner en justice en référé et en urgence.

Et tous ces événements se sont déroulés dans la plus grande froideur administrative, sans plus de contact humain que les quelques échanges téléphoniques à mon initiative. TDF s'est contenté de communiquer par voie postale et c'est tout ! A chaque fois, les courriers nous ont été adressés en période de congés, lorsqu'il n'y a pas grand monde pour réagir et certainement dans l'espoir de noyer le dossier dans la masse des affaires courantes de la commune.

La méthode est consternante. On missionne une équipe sur le terrain pour prendre des mesures et réaliser des sondages alors même que la commune vient de signifier son opposition au projet !

Cela est d'autant plus atterrant, que cela se fait sciemment, en toute conscience de la réalité du terrain. Car des techniciens sont venus sur place, ils ont donc bien conscience de l'environnement dans lequel ils inscrivent leur projet ! Le paysage n'est donc pas du tout leur préoccupation. Ils ont choisi l'emplacement par pure opportunité et ont profité de la présence d'un propriétaire foncier peu sensible aux questions d'intérêt général et en opposition vis-à-vis de la commune.



Je comprends que pour faire passer un tel projet, pour lequel aucun argument ne tient, la stratégie consiste à



utiliser les rouages de la justice pour arriver de manière agressive à ses fins.

Au final, le tribunal administratif a bloqué le projet de TDF sur des arguments exclusivement paysagers apportés par le Parc naturel régional, mais TDF a de nouveau porté l'affaire en justice.

Je suis en colère mais ne suis pas seul. A mes côtés, un collectif d'habitants s'est monté dès le début, une pétition circule pour dénoncer cette stratégie à la hussarde. Signée par tous les Maires de l'intercommunalité, elle sera adressée prochainement au Premier Ministre.

Yves Lefebvre
Maire de Saméon
Parc naturel régional Scarpe-Escaut

Un instructeur des sols averti en vaut 1000

Former les décideurs à la culture du Parc naturel des Caps et Marais d'Opale

Depuis leur création, les Parcs créent du lien, de la connaissance, et sensibilisent les acteurs publics sur de nombreux sujets pour mettre en œuvre une Charte ambitieuse.

Le Parc des Caps et Marais d'Opale, depuis 2005, partage les principes d'un urbanisme durable au travers de conférences, voyages ou documents édités. Force est de constater que la prise sur l'habitat individuel reste limitée, tout comme les scrupules des constructeurs !



Le Parc a donc souhaité se rapprocher des techniciens des EPCI, qui font passer ces plans dans la réalité : les instructeurs du droit des sols. Ils sont en effet un interlocuteur charnière qui assure la conformité des permis (avec le code de l'urbanisme, le PLUi et autres documents d'urbanisme), échange parfois directement avec le pétitionnaire et consulte le Parc pour avis lors d'un projet de lotissement, de bâtiment agricole, de zone d'activités etc.

Un métier administratif, où le recours est loi, et que la notion subjective d'intégration paysagère vient complexifier.

L'échelle du Parc regroupant 11 EPCI (dont 6 presque entièrement sur le territoire), nous avons souhaité créer un temps d'échange et de partage pour les instructeurs.

La première journée a été consacrée à la découverte de la diversité des conseils et accompagnements que propose le Parc, à un atelier de co-construction des attentes pour un projet durable, puis un temps de partage de dossiers instruits où des difficultés ont été rencontrées. Cette journée a mis en évidence une méconnaissance des accompagnements que proposent le Parc ou d'autres acteurs. En effet, l'offre est relativement diversifiée et n'est retranscrite de façon globale et exhaustive nulle part. Ces échanges nous ont rappelés comme leur quotidien file vite et comme il est important que l'information soit courte, précise et rapidement accessible. Des « mémos », ont donc été édités sur plusieurs sujets : les engagements de la Charte en matière d'urbanisme (ou « Ce qu'on peut exiger pour un projet sur le territoire du Parc »), les types d'accompagnements que propose le Parc aux habitants (ou « les avantages à vivre dans un Parc »), la liste des contacts ou documents mobilisables par thématique (ou « par qui se faire conseiller sur chaque sujet »), une grille de comparaison des prix pour certains travaux sur un logement individuel (ou « comment prouver que le sur-mesure n'est pas hors de prix »).



La seconde journée d'échange s'est déroulée deux semaines plus tard, pour laisser le temps à un architecte de faire des propositions techniques sur les « cas concrets » et les présenter au groupe. A

travers un jeu de « cartes images », un grand débat a été lancé sur les difficultés de l’instruction et les arguments qu’il est possible d’avancer pour convaincre les élus, habitants ou professionnels. Pour finir, deux visites de terrains ont été organisées pour discuter ouvertement des dysfonctionnements souvent rencontrés.

Ces deux journées ont révélé un réel besoin pour les techniciens de comparer les pratiques et se sentir soutenu dans leur volonté de porter les valeurs d’un urbanisme durable. L’échelle territoriale du Parc permet de partager les points de vue dans une ambiance conviviale, rassurant les instructeurs. Il peut ainsi jouer son rôle d’activateur de réseau et de montée en compétence des techniciens locaux. Cette confiance réinstallée permet aussi d’adapter la politique de « sensibilisation » du Parc aux réalités du terrain. A la suite de cela, le Parc réfléchit donc à la façon dont il pourrait travailler avec la sphère



privée pour toucher l’habitant au tout début de son projet de vie (construction ou rénovation). Une communication qui s’articule avec le projet de Guichet Unique de l’Habitat dans la maison de Parc fraîchement réhabilitée et les nombreux services déjà proposés par les équipes Transition énergétique et Paysage (conseiller FAIRE, commande d’isolants biosourcés, Auto-réhabilitation accompagnée, commande groupée de végétaux, etc.). Une démarche de proximité qui permet au Parc de conserver une vision d’ensemble d’un territoire, notamment au travers de ses Comités d’Urbanisme Durable qui rassemblent chaque année les acteurs locaux.

Pour maintenir ce lien avec les techniciens locaux, le Parc a mis en place deux outils qui seront amendés chaque année au gré des échanges : des « cartes jokers » qui illustrent les arguments dégainés lors des débats, et un référentiel d’opérations pour illustrer la diversité des formes urbaines tout en valorisant les projets ambitieux.

Emmanuelle Legoeuil

Chargée de mission nouvelles formes urbaines

Parc des Caps et Marais d’Opale

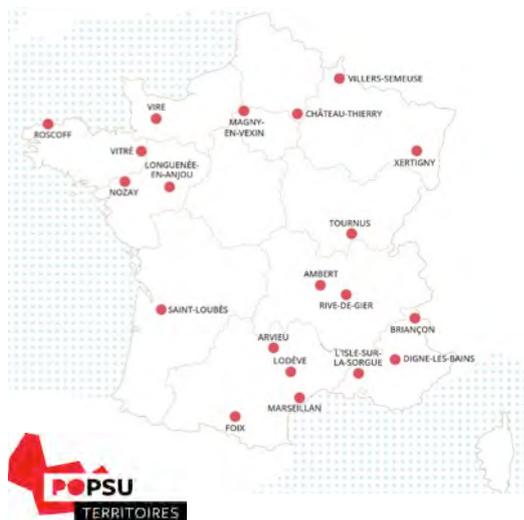
elegoeuil@parc-opale.fr

03.21.11.07.28

Plateforme d'Observation des Projets et stratégies urbaines Territoires Petites villes et campagnes au cœur d'un nouveau récit territorial

Lancement d'un nouvel appel à projets de recherche- action

Lieu de convergence des milieux de la recherche, des élus et des acteurs, le programme « Territoires » de la Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines (POPSU) organise la mobilisation de chercheurs en sciences sociales au service des petites villes et des territoires ruraux. A travers l'observation à la loupe des jeux d'acteurs, des processus, des interactions, des phénomènes qui ont jour dans les petites villes et les campagnes, le programme POPSU cherche à expliquer les échecs ou les réussites de projets ou politiques publiques, et à proposer des pistes d'action dans le contexte des transitions contemporaines.



Dans cette perspective, le programme POPSU vise à rassembler, dans des villes et des territoires de moins de 20 000 habitants, un éventail de thématiques larges, toutes liées aux transitions contemporaines que connaissent les petites villes et les campagnes, sans restriction a priori. A titre d'exemple, les projets des deux premières sessions de recherche ont pu ainsi aborder des travaux sur le développement économique et industriel des territoires (Vitré, Vire), sur les mobilités décarbonées (Villers-Semeuse), les mutations touristiques (Marseillan), la transition numérique et ses implications locales (Digne Les Bains, Arvieu), la démocratie alimentaire (Tournus), la densification pavillonnaire et les mutations de l'habitat (Saint Loubès, Nozay, Lodève), les effets de l'intégration intercommunale (Longuenée en Anjou), la revitalisation de centres anciens (Briançon, Ambert), les enjeux du

vieillesse des populations (Xertigny), ceux liés à l'intégration des jeunes dans les politiques culturelles (Foix), les limites d'une politique de marketing territorial (L'Isle sur la sorgue). Le programme POPSU Territoires rassemble à ce jour vingt collectivités territoriales (carte), et associe deux Parcs naturels régionaux (Parc du Vexin français, Parc du Livradois-Forez).

Les travaux se déroulent sur une année, ponctuée par des phases de terrain pour les équipes de recherche (enquêtes, entretiens, résidences, transects, etc.) et par des temps de construction collective des résultats, qui renforcent les perspectives explorées par les chercheurs autant qu'ils assurent une appropriation des résultats par les acteurs. Le programme POPSU prévoit notamment l'organisation d'un séminaire de co-construction, temps caractéristique de la démarche POPSU, qui permet la mise en débat des premiers

résultats de recherche, confrontés aux regards des acteurs variés, des élus, et des habitants, afin de nourrir l'action publique locale.



Les résultats de ces recherches sont valorisés à travers des supports grand public et largement diffusables : à titre d'exemple, une série de films documentaires, les « Portraits de petites villes »¹, présente les recherches menées au cours de la première saison du programme. Une série de courts textes présentant les synthèses des premières recherches est en préparation.

Fort de deux premières saisons, le programme POPSU lance en juillet 2020 une nouvelle consultation de projets de recherche-action², qui s'adresse à l'ensemble des acteurs qui souhaitent mobiliser la recherche dans un travail de réflexion collective sur leurs territoires. Cette nouvelle session vise à compléter les travaux de recherche déjà menés dans le cadre du programme, à travers des thématiques et des terrains restés jusque-là inexplorés, et dans un contexte de renouvellement du regard porté sur les petites villes et les territoires ruraux lié – entre autres – à la pandémie de la Covid-19. Les Parcs naturels régionaux, qui jouent un rôle de pivot dans les relations entre les acteurs locaux et les élus, et peuvent proposer des réflexions systémiques sur les territoires, pourraient constituer des acteurs moteurs de plateformes de recherche locale.

Le programme POPSU est piloté par le Plan urbanisme construction architecture (Puca), programme interministériel créé en 1998 afin de faire progresser les connaissances sur les territoires et les villes et éclairer l'action publique (<http://www.urbanisme-puca.gouv.fr/>).

Hélène Milet

Chargée de mission Popsu

helene.milet@popsu.archi.fr

01 40 81 92 68

¹ Chaîne Youtube Puca Popsu

https://www.youtube.com/watch?v=HClcnrncgQ&list=PLvlJoZ77CV31fio95BZ0TZ_xofLgKD6zK

² Toutes les informations sur le site internet POPSU : www.popsu.archi.fr/popsu-territoires/accueil

Ateliers Hors les murs pluridisciplinaires soutenus par la Fédération des Parcs Retour sur 15 premières expériences

Les ateliers Hors les murs développés par la Fédération des Parcs constituent un outil favorable à la mise en place d'actions innovantes, au contact des acteurs du territoire (élus, services techniques, services de l'État, associations, habitants etc.). Ces ateliers proposent d'immerger des équipes d'étudiants de disciplines différentes (architecture, biodiversité, paysage, urbanisme, agronomie, économie, en développement local, sociologie...) dans des villages de Parcs pour développer des orientations sur le thème de la revitalisation des centres-bourgs et de leurs bassins de vie. Ils permettent de produire de la connaissance, d'élaborer des stratégies et de construire des hypothèses.

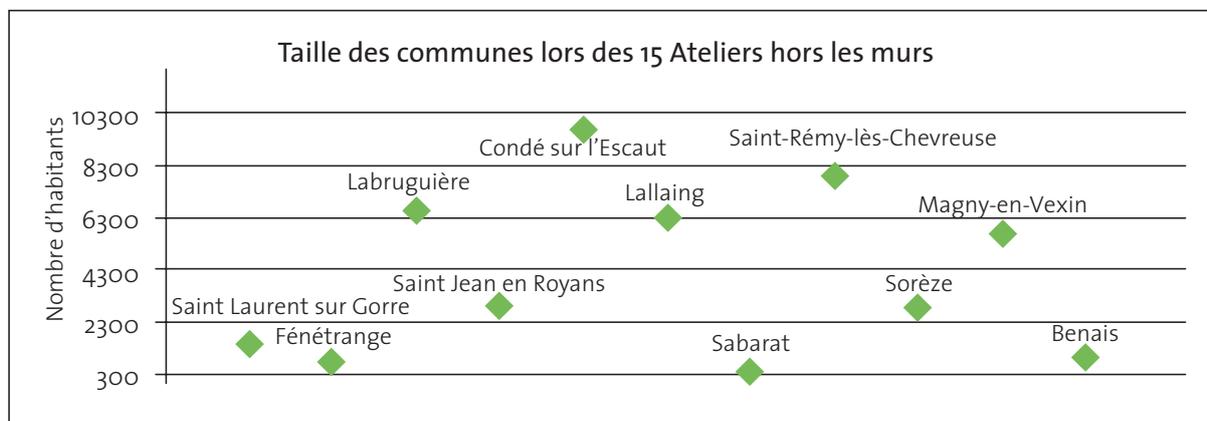
Une démarche pluridisciplinaire qui intéresse de plus en plus



- 15 ateliers
- 10 Parcs
- 11 communes lauréates
- 32 écoles

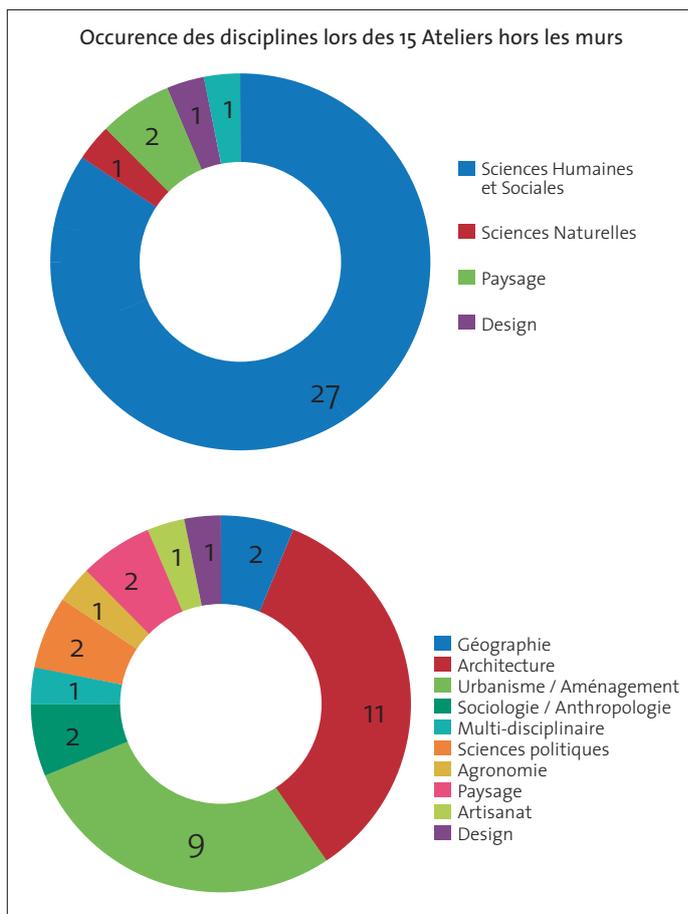
Trois ans après le lancement de l'Appel à Manifestation d'Intérêt des ateliers Hors les murs, la Fédération a lancé un travail de capitalisation. Les résultats ont permis de dresser un portrait du déroulement des travaux, de l'appréciation des participants et des suites à donner, nous permettant de valoriser ce travail mais aussi de formuler des pistes d'amélioration.

Les 15 ateliers se sont déroulés entre mars 2018 et juin 2020 dans dix Parcs naturels régionaux. Diverses écoles ont participé à ces travaux et se sont rendues dans des Parcs volontaires, plus ou moins proches de leur lieu d'enseignement. Par exemple, des étudiants franciliens sont allés dans le Parc du Vexin français et de la Haute Vallée de Chevreuse, du fait de leur proximité.



Cependant certains Parcs ont accueilli des équipes d'étudiants venant d'autres régions. C'est le cas du Parc du Périgord-Limousin où sont intervenus des étudiants de Rennes et du Parc des Monts d'Ardèche où ont été immergés des étudiants de Nancy. Parfois, un Parc reçoit des étudiants venant de plusieurs régions. Le Parc des Pyrénées Ariégeoises a par exemple accueilli des étudiants de Toulouse et de Paris sur le même atelier. Il y a donc une diversité d'échanges inter et intra régionaux sur ces ateliers étudiants, une véritable plus-value qu'enrichit le principe de l'immersion.

Les communes participantes offrent des contextes socio-démographiques diversifiés. En effet, le nombre d'habitants dans les communes participantes varie entre 350 et 10 000 habitants. Ainsi, les thématiques sont différentes d'un atelier à l'autre, comme les échanges et les façons de travailler, quidivergent selon si on se trouve dans un contexte de centre-bourg (comme Fénétrange ou Saint Laurent sur Gorre) ou bien de petite ville (le cas Condé-sur-l'Escaut ou bien de Saint-Rémy-lès-Chevreuse).



Concernant les disciplines représentées lors des travaux, il faut considérer trente-deux participations d'écoles, les ateliers ayant accueilli deux à trois disciplines. On constate une prévalence des sciences humaines et sociales par rapport aux autres disciplines, comme le design, le paysage ou encore les sciences naturelles (représentées par l'agronomie). On établit là des marges possibles de progrès...

Au sein des sciences humaines et sociales, une variété de disciplines est retrouvée. En effet, des étudiants issus de géographie, de sociologie, d'urbanisme, de sciences politiques, ou même de masters multidisciplinaires en sciences humaines et sociales, se sont rendus dans les Parcs pour des ateliers Hors les murs. Néanmoins, l'architecture, l'urbanisme et l'aménagement sont majoritairement représentés car ces disciplines sont présentes respectivement onze et neuf fois sur les quinze ateliers ayant eu lieu, quand les autres disciplines reviennent une à deux fois. Un des objectifs des futurs ateliers Hors les murs est en effet

de varier les disciplines pour renforcer l'intérêt de la démarche, qui est volontairement dans une idée de transversalité et d'échanges de compétences et de coopération.

Les Ateliers hors les murs, une adrénaline territoriale !

L'intérêt de la démarche :

Faire intervenir des étudiants dans les Parcs, c'est se donner une forme de liberté et d'imaginaire, tout en s'affranchissant de la connaissance précise du territoire, des contraintes institutionnelles. Sur une période très courte, le principe de l'immersion stimule une énergie productive, un vrai foisonnement d'idées, et à un coût raisonnable. Pour le Parc et les élus, les ateliers étudiants permettent de traiter de questions très diverses : aménagement des espaces publics, réflexions sur les usages, questions de recherche, mobilité, place de la nature en ville... Cela permet également de former des futurs professionnels sensibilisés aux questions de développement rural à l'heure où les universités se situent

dans les grands centres urbains. Les étudiants apportent un regard neuf, extérieur et qui n'est pas enfermé dans la logique d'une prestation externe. De manière plus opérationnelle, leur présence permet de se saisir de projets, ils conduisent des entretiens, établissent des analyses, dessinent des plans, construisent des maquettes etc, qui sont finalement des objets très stimulants pour les acteurs locaux, allant parfois jusqu'à générer de la commande publique.



La présence étudiante est par ailleurs propice au renforcement des liens entre les acteurs locaux et met en place des outils de participation citoyenne et de concertation, favorisant l'acceptation des projets par les habitants. De plus, les étudiants associés expriment une forme de naïveté et peuvent dire les choses autrement, parfois de façon plus forte et percutante. Cette particularité est bien acceptée par les territoires car ce sont des jeunes en cours de formation. Les acteurs locaux leurs accordent donc une forme de bienveillance et une capacité d'écoute qui permet d'intégrer des propositions audacieuses et originales. Cette jeune génération pose plus concrètement la question du demain, confortant le rôle indispensable de l'université sur les territoires, notamment ruraux et de la contribution de l'enseignement supérieur à leur développement.

Le territoire au tamis des disciplines



Les partenariats qui initient des travaux entre plusieurs écoles favorisent la coopération et les échanges interdisciplinaires. Ils offrent ainsi des études et des solutions qui ne sont plus uniquement sectorielles, croisent des étudiants qui n'ont pas le même vocabulaire ni les mêmes façons de travailler. Cette approche pluridisciplinaire constitue un des fondements du répertoire d'action des Parcs. En revanche, quelques complications se retrouvent lors qu'il s'agit de croiser certaines disciplines. Certaines fonctionnent sur les mêmes modèles (architecture, aménagement, géographie...). Pour d'autres, la notion de projet ne veut pas dire la même chose et il faut caler ces pré-requis lorsqu'il s'agit de faire cohabiter des disciplines concernant la réalité du territoire (l'architecture et l'agronomie par exemple). Un des problèmes de l'aménagement des territoires est la fragmentation des savoirs, dont découle la fragmentation des outils et des méthodes. Il y a un vrai travail d'affinage à faire pour régler ces problèmes de compatibilité dans les façons de travailler.

La production d'hypothèses de développement

Aujourd'hui, l'urgence est telle sur ces sujets de modification des systèmes et des modes de produire, des modes de vie, de modèle de société en soi, que tous les leviers sont bons. La coopération entre Parcs et enseignement supérieur en fait partie, mais n'est pas suffisante pour autant. C'est une façon de faire accepter la recherche sous une forme populaire qui est très efficace, car le sachant est souvent suspect, a priori. Une autre vertu, et c'est une force des Parcs, il s'agit de faire que l'université quitte les villes et considère le rural, dans sa grande diversité, comme étant une matière pertinente. Depuis quelques années, les Parcs font partie des organismes qui ont donné une légitimité à la recherche de s'intéresser aux territoires ruraux (les autres domaines que l'agriculture qui y est par essence). De là ressort l'idée de l'université populaire du cadre de vie, où les gens sur place savent. Mais sans oublier que l'université institutionnelle doit aussi venir sur les territoires, qui sont dignes d'intérêt et propices à des sujets de recherche.





En somme, les travaux étudiants font partie de la “boîte à outils” mobilisable pour le développement territorial. D’une part, cela permet d’explorer un sujet ou une thématique pour des communes qui n’ont pas nécessairement un projet de formulé ; d’autre part, ces travaux restent des exercices pédagogiques, et doivent le rester. Si les partenariats avec l’enseignement supérieur peuvent s’ancrer le plus possible dans le réel, c’est une plus value des équipes d’étudiants comme pour le territoire. Cependant, ils n’ont pas vocation à remplacer une maîtrise d’œuvre d’un niveau supérieur pour plusieurs raisons. Les travaux se font sur un temps réduit et

dans un cadre pédagogique, qui ne doit pas être oublié. C’est justement un des défis de l’organisation de tels partenariats. Il faut trouver l’intérêt commun entre la pédagogie et les problèmes du territoire. Les temps de restitution des écoles ne sont pas forcément compatibles avec les calendriers des élus et ce sont donc des choses à organiser en amont, d’une part par respect pour le travail des étudiants, d’autre part afin que leurs propositions aient un véritable impact sur le territoire.

Quinze expériences capitalisées sous la forme de fiches

Les fiches qui suivent sont un travail de la Fédération qui vise à capitaliser les premiers résultats. Elles vous permettront d’identifier les territoires et les universités qui ont participé et bénéficié de ce dispositif. Aujourd’hui, le processus a atteint un plafond de verre et la Fédération travaille à mobiliser davantage d’écoles dans les domaines de l’écologie, de l’agronomie et de l’économie. Elle cherche également à établir des coopérations extranationales et stimuler aussi des projets de recherche. C’est tout un travail partenarial et d’élaboration de stratégies qui attend le réseau et qui prépare une belle rentrée 2020-2021. Enfin, nous espérons que ces fiches vous permettront d’imaginer un atelier sur une des communes de votre Parc. La Fédération se fera un plaisir de vous accompagner techniquement et financièrement dans cette démarche, c’est-à-dire de vous aider à trouver des écoles motivées, à identifier des exemples de projets et à accompagner le montage et le lancement de l’atelier.

Marie Andrieux

Étude enseignement supérieur et Parcs naturels régionaux, FPNRF

Courriel : mandrieux@parcs-naturels-regionaux.fr

Fabien Hugault

Chargé d’études Ateliers Territoriaux, FPNRF

Courriel : fhugault@parcs-naturels-regionaux.fr

Téléphone : 0699938291

Atelier Hors les murs

Parc du Périgord-Limousin

Valoriser le cadre de vie

RÉSUMÉ DE L'ACTION

En 2017, des étudiants de Limoges ont fait émerger trois thématiques à **Saint-Laurent-sur-Gorre** : Habiter, Circuler, Valoriser. Sur cette base de travail, l'atelier de 2018 s'est déroulé en plusieurs phases. D'abord une découverte de la commune commentée par l' élu et le Parc, puis des ateliers avec différents acteurs (chargés de mission, Pays, associations, habitants...). Ensuite un temps a été alloué aux travaux des étudiants, suivi des chargés de mission et de leurs enseignants. A la fin de l'atelier, un échange a eu lieu avec les élus comme les habitants autour de la restitution des étudiants (qui ont fourni par la suite des livrables sous forme de kakemonos) et qui a permis aux élus d'apprécier les propositions faites. Le conseil municipal a par la suite été mobilisé et a pu s'appuyer sur l'atelier pour les deux années suivantes. La Fédération a participé à cet atelier et a produit une vidéo.

■ THEME

En 2017, des étudiants de l'Université de Limoges ont dégagé 3 grands thèmes qui ont servi de base pour cet atelier. Le dénominateur commun aux travaux des étudiants de Rennes : le cadre de vie, avec des enjeux sur les mobilités, la présence d'un étang et d'une rivière, la route traversante (concilier nuisance et apport à l'économie locale) et la présence de commerces.

■ DISCIPLINES

- **Sciences Politiques** (IEP de Rennes)
- **Architecture** (ENSA Bretagne)
- Master **Urbanisme et Aménagement** de l'université de Rennes

■ PROPOSITIONS

Changements dans la commune par des modifications des usages :

- Assèchement de l'étang (sujet à pollution), réappropriation de la rivière, réhabilitation de la zone humide
- Suppression des poids lourds dans le centre
- Dé-densification de certains secteurs
- Mise en valeur de la place publique et des mobiliers urbains

■ PARTENAIRES LOCAUX

La Châtaigneraie Limousine, soutien technique.

CONTACTS

Muriel Lehericy, chargée de mission urbanisme
PNR Périgord-Limousin, m.lehericy@pnrpl.com
Nadia Sbiti, maître de conférences ENSA Bretagne,
nadia.sbiti@rennes.archi.fr

■ INFORMATIONS

- **Etudiants** : 3 équipes de 4 étudiants
- **Commune** : Saint-Laurent-sur-Gorre
- **Période** : mars-mai 2018

■ POINTS FORTS

- Stimulation des élus et mise en réseau des partenaires
- Participation des habitants, des commerçants, des gendarmes
- Pluridisciplinarité
- Interaction entre le monde universitaire et les élus. Apports d'une ingénierie par de jeunes professionnels pour la commune
- Logistique « clé en main » offerte aux enseignants
- Mise en avant du territoire : gastronomie locale intégrée dans l'atelier

■ POINTS FAIBLES

- L'opération a manqué de moyens pour une restitution avec livrable

©Nadia SBITI





Atelier Hors les murs

Parc de Lorraine

Retrouver l'attractivité du territoire et du bâti

RÉSUMÉ DE L'ACTION

Fénétrange est un centre-bourg de 800 habitants avec un patrimoine remarquable et une équipe municipale dynamique, mais qui connaît des difficultés et un problème de dégradation progressive. L'atelier a fait suite à des échanges entre le Parc et la commune au sujet du PLU. Les étudiants sont venus une semaine et ont choisi plusieurs thèmes (mobilité, développement durable, développement économique, logement et paysage). Ils ont notamment interrogé les liens entre la cité médiévale et le faubourg du XVIII-XIXe siècle. L'intérêt de la commune était de travailler sans a priori pour la valorisation de son urbanisme, qui permet une réflexion fondamentale sur l'agglomération des bâtis. Les étudiants ont notamment pu accéder aux logements des habitants et interroger leurs difficultés comme leurs attentes. La Fédération a participé à cet atelier et a produit une vidéo. Elle avait en amont mis en relation les écoles entre elles et réalisé le lien avec le Parc.

■ THEME

Problématiques de désertification rurale et élaboration d'un nouveau PLU. Retrouver une attractivité pour une cité à l'écart des flux humains et économiques en valorisant ses atouts en termes de commerces et de services. Revaloriser l'habitat abandonné afin de le rendre conforme aux attentes d'aujourd'hui.

■ DISCIPLINES

- **Architecture** (ENSA Paris Val de Seine)
- **Aménagement** (Université Paris Diderot)

■ PROPOSITIONS

Les étudiants ont formulé des propositions qui portaient sur différents thèmes :

- Circulation de l'eau dans la cité
- Plantations-fleurissement
- Travail sur le réchauffement climatique et les adaptations souhaitables

■ PARTENAIRES LOCAUX

- Région, DREAL, DDT, CAUE, SCoT, Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud, Conseil Départemental
- Bureaux d'étude, Atelier OZIOL, Ecolor, Etablissement Public Foncier Lorrain
- Fondation du patrimoine, Service de l'Inventaire général du patrimoine culturel

■ INFORMATIONS

- **Etudiants** : 8 architectes et 15 géographes
- **Commune** : Fénétrange
- **Période** : septembre 2018

■ POINTS FORTS

- Vision neutre des étudiants, nouvelle et contemporaine
- Variété des idées, réflexions multiples
- Possibilité d'exploiter les idées par la nouvelle équipe municipale
- Remise en question de l'urbanisme qui questionne le bâti et l'aménagement de la commune

■ POINTS FAIBLES

- Temps d'immersion assez contraint
- L'atelier s'est réalisé en début d'année étudiante ce qui n'a pas permis d'assurer toute la préparation en amont, d'où une moindre efficacité dans la production par rapport au second atelier (2020).

CONTACTS

Patrick Jeannot, responsable mission aménagement durable du territoire, patrick.jeannot@pnr-lorraine.com
Fanny Delaunay, enseignante ENSA Paris Val de Seine, fanny.delaunay@paris-valdeseine.archi.fr



©FPNRF

Atelier Hors les murs

Parc du Haut-Languedoc

Réinvestir le centre ancien

RÉSUMÉ DE L'ACTION

A **Labruguière**, les étudiants en architecture ont relevé et étudié cinq maisons vacantes du centre ville pour analyser leurs qualités, leurs potentialités et leurs dysfonctionnements et proposer des projets de requalification de celles-ci. Les étudiants en urbanisme et en architecture se sont rendus sur le terrain selon le calendrier universitaire de chaque école. Ils se sont retrouvés durant le semestre en atelier à l'ENSA Toulouse pour échanger sur des données respectives et complémentaires : documents de planification et données statistiques ; restitution concernant les rencontres avec des acteurs locaux et des habitants sur les usages du territoire ; étude de la morphologie urbaine ; relevés des bâtiments anciens vacants ... A la fin du semestre ils ont présenté leurs propositions et remis un rapport de synthèse sur l'ensemble de la démarche et des fiches/actions sur quelques-unes des interventions envisagées. L'approche transversale interdisciplinaire a permis de jouer sur les échelles et les composantes pour dénouer les complexités du centre historique de Labruguière. Une vidéo a été produite dans le cadre de la série « Inventer Demain » de la Fédération.

■ THEME

Restaurer l'attractivité du centre-bourg en réinvestissant le centre ancien : favoriser le renouvellement urbain en préservant le patrimoine historique. Questionner la vacance des logements et la réhabilitation du bâti ancien. Revoir l'aménagement d'espaces publics tout comme la place de la nature et de la voiture en ville.

■ DISCIPLINES

- **Architecture** (ENSA Toulouse)
- **Urbanisme et Aménagement** (Université Toulouse Jean Jaurès)

■ PROPOSITIONS

Des maquettes ont été exposées à la mairie et une présentation a été faite par les étudiants. Leurs propositions ont été très bien accueillies par la population et les différents acteurs de la ville.

De plus, les travaux ont été présentés dans le cadre du séminaire Réseau scientifique et pédagogique / Architecture Patrimoine et Création de l'ENSA Toulouse en avril 2019.

■ PARTENAIRES LOCAUX

- ABF du Tarn, CAUE du Tarn, EPCI

■ INFORMATIONS

- **Etudiants** : 15 architectes et 15 urbanistes
- **Commune** : Labruguière
- **Période** : octobre 2018 à janvier 2019

■ POINTS FORTS

- Richesse apportée en confrontant les étudiants aux problématiques réelles du terrain (sociologie, politique, urbain, architecture)
- Echanges sur les méthodes de travail et le vocabulaire propre à chaque discipline



©Savitri Jalais

CONTACTS

- **Savitri Jalais**, maître de conférences ENSA Toulouse, savitri.jalais@toulouse.archi.fr
- **Amélie-Madeleine Guers**, chargée de mission urbanisme, paysage-urbanisme@parc-haut-languedoc.fr

Atelier Hors les murs

Parc du Vercors

Revitalisation et cohérence urbaine

RÉSUMÉ DE L'ACTION

Les 15 étudiants ont été réunis à **Saint-Jean-en-Royans** cinq jours fin janvier 2019 pour la phase diagnostique. Les éléments de contexte avaient été travaillés en amont dans chaque école. La confrontation entre les paysagistes (issus de la culture de l'ingénierie) et les urbanistes (issus de la culture des Sciences Humaines et Sociales) était très formatrice pour eux. Pour la commune, la confrontation des disciplines a permis des réflexions et propositions riches, dont certaines ont été reprises pour la révision de son PLU. L'immersion a été enrichissante et les étudiants se sont sentis très bien accueillis.

■ THEME

Revitalisation du centre-bourg par le commerce souhaitée par la commune.

Grâce au diagnostic des étudiants, le sujet a aussi été ouvert à des enjeux de patrimoine, d'espaces publics, de cohérence urbaine...

■ DISCIPLINES

- **Urbanisme** (Ecole d'Urbanisme de Paris, EUP)
- **Paysage** (Agrocampus Ouest)

■ PROPOSITIONS

Investir le centre-bourg par des leviers non attendus par la collectivité :

- La mise en valeur du patrimoine architectural et environnemental
- Un soin apporté aux espaces publics et à leur enchaînement, place du végétal et de l'eau, espaces de rencontre
- Réaménagement des différents espaces, recherche de cohérence urbaine dans un paysage morcelé par les fonctions, cheminements « doux » pour les piétons

■ PARTENAIRES LOCAUX

- Communauté de Communes du Royans-Vercors
- CAUE de la Drôme

■ INFORMATIONS

- **Etudiants** : 8 de l'EUP et 7 d'Agrocampus Ouest
- **Commune** : Saint-Jean-en-Royans
- **Période** : janvier-février 2019

■ POINTS FORTS

- Apports pour la révision du PLU
- Rencontre pluridisciplinaire
- Confrontation des échelles d'acteurs
- Vision neuve pour la commune
- Partage de cultures universitaires, formateur pour les étudiants

■ POINTS FAIBLES

- Temps de terrain assez contraint
- Réalisation des propositions parfois difficile car elle est sujette à la volonté des élus
- Difficulté de monter le projet avec les subventions prévues



CONTACTS

- **Marie Kouklevsky**, chargée de mission urbanisme PNR Vercors, marie.kouklevsky@pnr-vercors.fr
- **Stéphane Mercier**, Ecole d'Urbanisme de Paris, stephane.mercier@u-pem.fr

Atelier Hors les murs

Parc Scarpe-Escaut

Redynamisation des centres-bourgs

RÉSUMÉ DE L'ACTION

Deux ateliers dans deux communes, **Condé-sur-l'Escaut** et **Lallaing**, ont permis la production de travaux partagés et la définition d'une stratégie spécifique pour chaque ville. Constatant une perte de dynamique des centres, du fait du départ d'activités commerciales, de difficultés dans la maîtrise foncière, et d'un manque de concertation des intervenants, les élus ont souhaité être accompagnés. Les groupes d'étudiants pluridisciplinaires ont été constitués en amont de l'atelier. Ils ont construit leur projet autour d'une présentation du lieu, de travaux de groupe pour formuler un diagnostic, de la présentation des intentions de projet. Les élus et techniciens se sont rendus très disponibles auprès des étudiants et pour les accompagner dans la découverte du terrain.

■ THEME

Dynamisation du centre-bourg, 4 problématiques :

- La place du commerce et des services
- Les fonctionnalités de l'espace public
- L'accessibilité et la mobilité
- La mise en valeur du cadre de vie

■ DISCIPLINES

- Master Développement des Territoires, **Aménagement et Environnement** (Université d'Artois)
- **Urbanisme** (Université Littoral Côte d'Opale)
- **Sociologie et Anthropologie** (Université de Lille 1)

■ PROPOSITIONS — Lallaing

- Commerces : ouverture d'une épicerie solidaire dans l'ancienne droguerie
- Espaces publics : aménagement de la place Jean Jaurès, réhabilitation de l'ancien théâtre
- Accessibilité : parcours de mobilité douce
- Cadre de vie : création d'une passerelle sur la Scarpe pour relier le marais St Charles

■ PARTENAIRES LOCAUX

- Communautés d'agglomération Douaisis et Valenciennes Métropole, DREAL, DDTM, Département, SCoT Grand Douaisis, SCoT Valenciennois, ABF, Commerces locaux et associations

■ INFORMATIONS

- Un groupe de 16 étudiants par commune
- Période : janvier-mars 2019

■ POINTS FORTS

- Grande implication des étudiants
- Investissement des élus
- Croisement des approches disciplinaires

■ POINTS FAIBLES

- Temps de terrain assez court (limite l'approfondissement des projets et la participation des habitants)
- Difficulté à faire concorder les plannings des différentes disciplines

■ PROPOSITIONS — Condé-sur-l'Escaut

- Réaménagement des abords de la base de loisirs et accessibilité
- Aménagement d'une liaison entre le quai du petit rempart et la place Gambetta
- Aménagement de la place verte (suppression de stationnements)
- Act



©Aurélie Gaucheron

CONTACTS

Aurélie Gaucheron, chargée de mission SIG-Evaluation,
a.gaucheron@pnr-scarpe-escaut.fr

Olivier Petit, enseignant à l'Université d'Artois, olivier.petit@univ-artois.fr

Atelier Hors les murs

Parc des Pyrénées Ariégeoises

Habiter le centre ancien

RÉSUMÉ DE L'ACTION

Durant la semaine de l'atelier à **Sabarat**, les étudiants sont allés à la rencontre d'un grand nombre d'acteurs du territoire, afin de mettre en lien les différentes thématiques, de construire avec eux un état des lieux partagé et de formuler des propositions d'actions concrètes, ancrées dans les réalités locales. Ils ont aussi organisé et animé plusieurs échanges et débats afin d'initier une dynamique mobilisatrice autour de la thématique de la revitalisation du centre. La restitution publique de leurs travaux a ainsi réussi à mobiliser un public important constitué d'élus, d'acteurs institutionnels et d'habitants, qui démontre qu'un projet de territoire peut se partager malgré les difficultés et désaccords.

■ THEME

Habiter le centre ancien : une bastide en zone inondable.

■ DISCIPLINES

- **Sciences Politiques** (Sciences Po Toulouse)
- **Architecture** (ENSA Paris La Villette)

■ PROPOSITIONS

Les étudiants ont hiérarchisé leurs propositions en fonction des acteurs qu'elles mobilisaient :

- Pour les habitants : initier une démarche d'association pour créer des jardins partagés
- Pour les producteurs locaux : investir l'ancien café pour en faire un lieu de distribution de leurs productions
- A l'échelle intercommunale : porter un projet de voies cyclables le long des deux rivières pour relier les villages entre eux

■ PARTENAIRES LOCAUX

- Communauté de Communes Arize-Lièze
- CAUE, UDAP, DDT, CMA
- Région, Conseil Départemental
- DREAL Occitanie, CCI, EPF Occitanie
- Altair Consultant, Atelier APA, CROS & LECLERCQ Architectes

■ INFORMATIONS

- 28 étudiants
- Commune : Sabarat
- Dates : 7 au 13 avril 2019

■ POINTS FORTS

- Décloisonner les enjeux et ré-ouvrir les « imaginaires »
- Mise en évidence de l'intérêt de la population sur ces questions techniques
- Mise en dialogue des acteurs au sein du territoire

■ POINTS FAIBLES

- Travail important d'organisation et de coordination
- Temps de terrain trop court pour approfondir certains enjeux
- Propositions étudiantes jugées peu pragmatiques par les acteurs locaux



CONTACTS

Laure Chevillard, chargée de mission paysages,

PNR Pyrénées Ariégeoises, l.chevillard@parc-pyrenees-ariegeoises.fr

Manon Leroy, enseignante à SciencesPo Toulouse, leroymanon@live.fr

Atelier Hors les murs

Parc du Haut-Languedoc

Restaurer l'attractivité du centre-bourg

RÉSUMÉ DE L'ACTION

Ce deuxième atelier à **Labruguière** a cherché à approfondir les travaux de 2018-2019 en mettant l'accent sur des questions d'ordre technique, de mise en œuvre et de matérialité. Pour cela, les étudiants et enseignants ont travaillé avec les apprentis des Compagnons du devoir et du tour de France basés à Toulouse et sur la commune de Labruguière afin de poser des questions concernant : la mise en valeur d'un cadre bâti (spatiale, distributive et de mise en œuvre des matériaux), l'adaptation du bâti ancien aux exigences actuelles de confort et d'habitabilité, les techniques de constructions variées et leur compatibilité. Il y a d'abord eu une rencontre riche entre les étudiants et les apprentis compagnons. Puis, des visites ont eu lieu : les ateliers des compagnons et leurs chantiers, les maisons identifiées pour l'atelier Hors les murs. Des dialogues communs avec les élus et les habitants se sont également déroulés au cours de la semaine. A terme, les plans des étudiants en architecture seront transmis aux compagnons pour qu'ils puissent chercher à leur tour des solutions concrètes concernant les détails de construction (maçonnerie, charpente, menuiserie).

■ THEME

Faire revivre le patrimoine architectural pour restaurer l'attractivité du centre-bourg.

L'objectif était aussi de s'ouvrir à la connaissance pluridisciplinaire, de jongler avec diverses échelles et divers corps de métiers, de développer une culture spatiale et technique ainsi qu'un vocabulaire approprié afin d'ouvrir et d'enrichir le champ créatif, nécessaire pour la conception architecturale d'aujourd'hui liée au développement de techniques qui lui sont associées.

■ DISCIPLINES

- **Architecture** (ENSA Toulouse)
- **Artisanat** (Compagnons du Devoir et du Tour de France)

■ PROPOSITIONS

Les étudiants en architecture ont relevé et étudié cinq maisons vacantes du centre-ville. Ils ont analysé leurs qualités, leurs potentialités et leurs dysfonctionnements pour proposer des projets de requalification en termes de programme et de confort.

■ PARTENAIRES LOCAUX

- ABF du Tarn, CAUE du Tarn, EPCI

■ INFORMATIONS

- 25 étudiants
- Commune : Labruguière
- Période : octobre 2019 – janvier 2020

■ POINTS FORTS

- Echanges très formateurs pour les étudiants et les apprentis.
- Richesse apportée en confrontant les étudiants aux problématiques réelles du terrain (sociologie, politique, urbain, architecture)
- Echanges sur les méthodes de travail et le vocabulaire propre à chaque discipline



©Savitri Jalais



CONTACTS

Savitri Jalais, enseignante ENSA Toulouse, savitri.jalais@toulouse.archi.fr

Amélie-Madeleine Guers, chargée de mission urbanisme, paysage-urbanisme@parc-haut-languedoc.fr

Atelier Hors les murs

Parc des Monts d'Ardèche

Un territoire emblématique en transition

RÉSUMÉ DE L'ACTION

L'atelier a permis de porter un nouveau regard sur le fonctionnement d'un territoire emblématique, les **Gorges de l'Ardèche**, et ses capacités d'innovation. Il s'agit de former des « architectes/urbanistes-citoyens » qui partagent la lecture d'un territoire, et construisent un projet d'aménagement. Le territoire s'est enrichi du regard neuf des étudiants abordant différemment les enjeux communaux et intercommunaux et partageant les questions des transitions écologique, énergétique, économique et sociétale. En septembre 2019, des étudiants urbanistes ont notamment organisé un atelier public pour les habitants. De retour dans les murs de l'université, ils ont ensuite imaginé leur projet. Une semaine commune a eu lieu en janvier 2020, avec la restitution des travaux des étudiants urbanistes et l'identification de sites d'études pour les étudiants architectes, suivie par trois mois de réflexion et d'échanges avec les partenaires. Le croisement des deux disciplines a offert au territoire une production de projets diversifiés résolument ancrée dans les enjeux de valorisation des ressources locales.

■ THEME

Elaborer des pistes d'un projet de territoire en regard d'un futur PLUi. Travailler sur un recyclage des héritages bâtis pour imaginer de nouveaux modèles d'activités et d'habitat ainsi que de nouvelles manières de vivre ensemble.

■ DISCIPLINES

- **Urbanisme** (Institut d'Urbanisme et de Géographique Alpine, Université Grenoble Alpes)
- **Architecture** (ENSA de Grenoble)

■ PROPOSITIONS

- Travail sur les mobilités et l'énergie
- Nouvelles manières d'habiter en milieu rural (habitat permanent ou temporaire)
- Penser l'activité touristique et la saisonnalité
- Intégration des enjeux de transitions écologiques et sociales.
- « Recyclage » du bâti existant

■ PARTENAIRES LOCAUX

- CAUE de l'Ardèche, CC des Gorges de l'Ardèche

■ INFORMATIONS

- 44 Etudiants
- Collectivité : CC Gorges de l'Ardèche
- Période : septembre 2019 – juin 2020

■ POINTS FORTS

- Réussite de l'approche pluridisciplinaire
- Force des projets d'architecture et d'urbanisme présentés pour interpeller les collectivités et les habitants
- Contribution au futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal
- Sensibilisation aux enjeux de transition écologique et de mobilisation des ressources locales

■ POINTS FAIBLES

- Quelques difficultés de mobilisation des élus ou des habitants à l'échelle de la CC
- Contexte de confinement qui a modifié le déroulement de l'atelier (notamment les moments de concertation prévus). Les outils numériques ont toutefois permis de partager une production riche.

CONTACTS

Jérôme Damour, chargé de mission architecture, urbanisme et paysages PNR Monts d'Ardèche,
jdamour@pnrma.fr
Silvère Tribout, maître de conférences IUGA,
silvere.tribout@univ-grenoble-alpes.fr



©Silvère Tribout



Atelier Hors les murs

Parc de la Haute Vallée de Chevreuse

Mobilité décarbonée

RÉSUMÉ DE L'ACTION

Dans la commune de **Saint-Rémy-lès-Chevreuse**, des étudiants ont participé à un projet pédagogique in situ autour des solutions de mobilité touristique itinérante décarbonée au service des stratégies territoriales de revitalisation des petites centralités urbaines. A cette occasion, des élus locaux, des techniciens territoriaux, des opérateurs de mobilité innovante, des responsables d'établissements culturels et des experts français et étrangers ont été interrogés. Après trois séances préparatoires entre enseignants et chargés de mission du Parc, qui ont permis de constituer une ressource documentaire mise à disposition des étudiants, une immersion a eu lieu. Elle était fondée sur des visites de terrain, des entretiens puis sur des séances thématiques avec la réalisation d'enquête et un travail d'analyse. Enfin, un travail de synthèse a été effectué entre petits groupes d'étudiants.

■ THEME

Mobilité touristique décarbonée et attractivité du territoire. Une réflexion a également été engagée autour de la LOM (loi d'orientation des mobilités : questions intermodalité et mobilités alternatives).

■ DISCIPLINES

- **Géographie des transports** (Université de Cergy Pontoise)
- **Urbanisme** (Ecole d'Urbanisme de Paris)

■ PROPOSITIONS

- Renforcement de la signalétique des structures, offrant des solutions de mobilité douce
- Mise en réseau des acteurs des mobilités et des acteurs du réceptif

■ PARTENAIRES LOCAUX

- Intercommunalités
 - o CC Haute Vallée de Chevreuse
 - o CC Pays de Limours
- Professionnels du transport (SAVAC, sociétés d'auto-partage, associations de covoiturage, loueurs de vélo)
- Professionnels de la culture : maison Jean Monnet, domaine de port royal

■ INFORMATIONS

- 44 Etudiants
- Commune : Saint-Rémy-lès-Chevreuse
- Période : octobre 2019 à mars 2020

■ POINTS FORTS

- Motivation des étudiants
- Qualité de l'accueil des partenaires
- Qualité de logistique (hébergement et déplacements)

■ POINTS FAIBLES

- Difficultés d'articulation des agendas des deux universités
- Il n'a pas été possible de revenir travailler sur le terrain après la semaine d'immersion de fin octobre 2019



CONTACTS

Nacima Baron, professeure à l'école des Ponts ParisTech,
nacima.baron@enpc.fr

Julie Tisseront, chargée de mission mobilité,
j.tisseront@parc-naturel-chevreuse.fr

©FPNRF

Atelier Hors les murs

Parc du Vexin français

Valorisation des ressources

RÉSUMÉ DE L'ACTION

Magny-en-Vexin est une commune périurbaine placée sous une forte influence métropolitaine. Pendant l'atelier, les étudiants se sont immergés une semaine dans cette commune du Parc. Cette expérience a permis une connaissance approfondie du territoire, par l'observation et la réalisation d'entretiens avec les acteurs locaux sur le terrain. Lors de l'atelier, des phases de travail en autonomie pour les différentes disciplines ont alterné avec des phases de travail collectif : présentation de l'atelier, définition des objectifs, points d'étapes d'avancement des travaux, et restitution des premiers résultats. Les propositions étudiantes ont été valorisées par des réflexions des élus et prolongées dans le cadre d'un programme de recherche-action POPSU-Territoires (plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines).

■ THEME

Redynamisation de la commune à travers la mise en valeur de ses ressources et la valorisation de son patrimoine.

■ DISCIPLINES

- Master « Développement culturel et valorisation des patrimoines » (*géographie, architecture, histoire, histoire de l'art, culture, patrimoine*, Cergy Paris Université)
- **Architecture** (ENSA Versailles)

■ PROPOSITIONS

Les propositions des étudiants portaient sur des projets artistiques, culturels et patrimoniaux.

- Transformation architecturale d'immeubles de l'hyper-centre
- Densification (maisons de ville) de parcelles intramuros
- Aménagement de pistes cyclables

■ PARTENAIRES LOCAUX

Elus et acteurs locaux de Magny-en-Vexin

- mairie
- adjointe à l'urbanisme
- associations
- structures culturelles

■ INFORMATIONS

- 40 étudiants
- Commune : Magny-en-Vexin
- Période : octobre 2019 – janvier 2020

■ POINTS FORTS

- Intérêt des élus et acteurs locaux pour la démarche
- Travaux pédagogiques qui participent aux réflexions des acteurs
- Echange interdisciplinaires
- Mise en regard des démarches étudiantes et des démarches des acteurs de terrain, des décideurs

■ POINTS FAIBLES

- Les agendas universitaires qui empêchent prolonger les travaux communs
- Les budgets mis en œuvre ne finançaient que le gîte des étudiants



CONTACTS

- **Elizabeth Auclair**, maître de conférences, Cergy Paris Université, elizabeth.auclair@u-cergy.fr
- **Patrick Gautier**, responsable pôle aménagement PNR Vexin français, p.gautier@pnr-vexin-francais.fr
- **Luc Vilan**, maître de conférences ENSAV, l.vilan@wanadoo.fr

Atelier Hors les murs

Parc du Haut-Languedoc

Innover dans les formes urbaines

RÉSUMÉ DE L'ACTION

Sorèze est un village classé au patrimoine remarquable, et les élus ont vu dans ces ateliers une possibilité de réflexion élargie pour la réhabilitation du bourg. L'atelier s'est déroulé en trois phases avec des temps de rencontres communs aux trois écoles. Les géographes ont réalisé un diagnostic territorial. Puis, un échange a eu lieu et les sociologues ont assisté à la restitution. Ils ont ensuite fait le lien avec les architectes et ont réalisé des enquêtes en intégrant le diagnostic des géographes et les questions architecturales. Les architectes ont présenté les enjeux du territoire et les sociologues les attentes de la population. Ensuite, les architectes réaliseront les projets urbains et architecturaux.

■ THEME

Adaptation des formes urbaines traditionnelles aux nouveaux modes de vie et requalification et réhabilitation des centres-bourgs. *Comment préserver et redynamiser le commerce local et les services à disposition de la population ?*

■ DISCIPLINES

- **Géographie** (master 2 GEOTER : Géomatique et projets territoriaux, Université d'Avignon)
- **Sociologie** (master 2 Gestion des territoires et développement local (GTL), INU Champollion)
- **Architecture** (master 1, atelier territoires de nature ENSA Toulouse)

■ PROPOSITIONS

Deux rapports (diagnostic complet + analyse des enquêtes). Six projets urbains et douze projets architecturaux. La dimension transversale permet une meilleure intégration des projets. Les sciences sociales ont apporté une implication plus forte de la population.

■ PARTENAIRES LOCAUX

- Commune et Communauté de Communes Lauragais Revel Sorézois
- Département du Tarn, région Occitanie
- DDT du Tarn, SCoT, CAUE du Tarn
- Architecte des Bâtiments de France
- Syndicat mixte de gestion de l'Abbaye Ecole

■ INFORMATIONS

- *Etudiants* : 43 (12 architectes, 22 sociologues, 9 géographes)
- *Commune* : Sorèze
- *Période* : octobre 2019 à juin 2020 (4 temps)

■ POINTS FORTS

- Apports des sciences sociales et des enquêtes
- Diagnostic complet par les géographes
- Confrontation des étudiants à la réalité du terrain très bénéfique et pédagogique
- Echange de cultures entre disciplines et corps de métiers
- Pistes de réflexions pour la prochaine mandature des élus

■ POINTS FAIBLES

- Approche longue dans le temps et risque de démobilité des acteurs locaux
- Difficulté de trouver des temps communs entre disciplines pour favoriser l'interactivité



©PNRHL

CONTACTS

Amélie-Madeleine Guers, chargée de mission urbanisme, architecture, paysage, paysage-urbanisme@parc-haut-languedoc.fr
Pierre Dério, maître de conférences en Géographie, pierre.derioz@univ-avignon.fr

Atelier Hors les murs

Parc des Monts d'Ardèche

La valeur productive du sol

RÉSUMÉ DE L'ACTION

L'atelier dans le **Val de Lignon** a débuté par la période d'immersion des étudiants. Il a fallu faire le lien entre les objectifs de recherche d'alternatives et les attentes parfois très pragmatiques des élus. Le Parc sert donc de médiateur entre ces deux attitudes. Le principal intérêt de l'atelier est de faire le lien entre les nécessités pédagogiques de l'enseignement, les enjeux de recherche sur la ruralité, et la possibilité de faire dialoguer les disciplines. Les étudiants ont animé des ateliers de travail par petits groupes et la commune a organisé des visites de site pour eux.

■ THEME

Le point d'articulation entre les deux écoles était le sol et sa valeur productive.

L'atelier a été fait à l'échelle intercommunale. Il y avait donc un lien fort avec le Plan Local d'Urbanisme intercommunal, qui est en cours d'élaboration.

■ DISCIPLINES

- **Architecture** (ENSA Nancy)
- **Agronomie** (ENS d'Agronomie et des Industries Alimentaires)

■ PROPOSITIONS

- Revenir à de nouveaux équilibres entre campagnes habitées et campagnes productives.
- Maîtriser autrement les usages des sols et donc penser des territoires plus résilients et productifs, qui imposent donc moins de dépendances et de déplacements.
- La question architecturale sera développée par la suite.

■ PARTENAIRES LOCAUX

- Intercommunalité, CAUE de l'Ardèche
- DDT de l'Ardèche, SCoT
- Chambre d'Agriculture

■ INFORMATIONS

- *Etudiants* : 10 architectes et 25 agronomes
- *Collectivité* : CC Val de Lignon
- *Période* : février-juin 2020

■ POINTS FORTS

- Expérience de terrain
- Motivation des étudiants
- Immersion dans un système d'acteurs
- Liens avec les habitants
- Bienveillance et capacité à positionner les discours de façon engagée
- Production d'un livre blanc

■ POINTS FAIBLES

- Difficulté de trouver un temps commun entre les étudiants sur le terrain
- Confrontation des vocabulaires techniques entre les disciplines parfois limitante



©Victoire Jaugeon-Lhuiller

CONTACTS

Marc Verdier, architecte-urbaniste, ENSA Nancy,
marc.verdier@nancy.archi.fr

Jérôme Damour, chargé de mission architecture, urbanisme et paysages PNR Monts d'Ardèche, jdamour@pnrma.fr

Agnès Fournier, responsable enseignement ENSAIA,
agnes.fournier@univ-lorraine.fr



Atelier Hors les murs

Parc Loire-Anjou-Touraine

Bourg à énergie positive

RÉSUMÉ DE L'ACTION

L'objectif de l'atelier était d'explorer des pistes de travail pour construire un modèle de bourg à énergie positive. Il s'agissait de préfigurer avec les habitants un programme d'actions et imaginer avec eux le devenir et la transition énergétique et sociale de **Benais** ; bénéficier de la créativité des étudiants ; tester la réception par les habitants de pistes de projets élaborés lors des travaux. Les attentes autour de cet atelier portaient sur l'interdisciplinarité et l'intérêt d'un partenariat multiple entre le Parc, les écoles, les élus et les habitants. Durant la semaine, les étudiants ont organisé des ateliers participatifs divers et ont restitué leurs propositions devant les habitants et les acteurs locaux.

■ THEME

Revitalisation d'une commune à différentes échelles avec des approches interdisciplinaires. Le but était de donner une meilleure cohérence au bourg, de redéfinir la place de la voiture et du piéton, de créer des espaces communs mais aussi de végétaliser le lieu et valoriser le patrimoine.

■ DISCIPLINES

- **Paysage** (Agrocampus Ouest d'Anger)
- **Architecture** (ENSA Paris La Villette)
- **Design** (Ecole Nationale Supérieure des Arts Modernes de Paris)

■ PROPOSITIONS

- Un espace à sécuriser et unifier, créer un lieu de convivialité
- Réaménager les accès au centre-bourg (végétalisation sur le thème de la vigne et aménagement de places)
- Habitations regroupées (« rénover puis habiter ensemble », « lotissement pour tous »)
- Diversifier l'agriculture et développer les circuits courts
- Valoriser la rivière et sa vallée

Les propositions sont consultables sur le site : <https://workshopbenais.wordpress.com/>.

■ PARTENAIRES LOCAUX

- Association Didattica Eco-école de Benais, Cantine scolaire, CAUE

■ INFORMATIONS

- **Etudiants** : 9 paysagistes, 5 architectes, 6 designer
- **Commune** : Benais
- **Période** : 8 semaines dont l'immersion du 8 au 15 février 2020

■ POINTS FORTS

- Le terrain et les échanges sur place
- Le partage des résultats, le croisement des idées entre étudiants, acteurs et habitants
- Mobilisation des énergies locales des élus et des habitants : la commune de Benais était très volontaire
- Preuve de la richesse d'une analyse systémique en aménagement du territoire

■ POINTS FAIBLES

- Difficultés d'organisation administrative et de compatibilité inter-écoles
- Le temps de terrain contraint limite la participation citoyenne. Il faudrait aussi revoir l'équilibre des différents temps de travail.



CONTACTS

- **Nathalie Carcaud**, enseignante-chercheuse à Agrocampus Ouest, nathalie.carcaud@agrocampus-ouest.fr
- **Michel Mattei**, chargé de mission urbanisme, m.mattei@parc-loire-anjou-touraine.fr
- **Isabelle Genyk**, maître de conférences projet architecture, isabelle.genyk@rouen-archi.fr

Atelier Hors les murs

Parc de Lorraine

Retrouver l'attractivité du territoire et du bâti

RÉSUMÉ DE L'ACTION

Ce second atelier à **Fénétrange**, à finalité plus opérationnelle qu'en 2018, approfondi le thème de requalification de l'habitat et des espaces publics. Il avait plus spécifiquement pour objet d'esquisser des propositions stratégiques et architecturales en vue de répondre à la problématique de la dégradation du bâti et la vacance du parc de logements du centre-bourg. L'atelier a permis de démontrer par des propositions concrètes et innovantes qu'il était possible de répondre aux attentes contemporaines tout en préservant le patrimoine. Cela renforce la conviction du maire et des partenaires dans leur volonté d'engager une démarche globale par la mobilisation de politiques publiques telles qu'une Opération de Revitalisation du Territoire et l'obtention du dispositif « petites villes de demain ».

■ THEME

Adapter le bâti existant aux attentes contemporaines :

- Intégrer de nouveaux usages en préservant le caractère patrimonial
- Granges vides qui peuvent accueillir des logements ou de nouvelles activités
- Mobilité, stationnement et qualité des espaces publics dans la cité médiévale

■ DISCIPLINES

- **Architecture** (ENSA Paris Val de Seine)
- **Aménagement** (Université Paris Diderot)

■ PROPOSITIONS

Des propositions d'aménagement urbain et architectural ont été formulées :

- Centralités et périphérie
- Trame Verte et Bleue
- Espaces publics et mobilités
- Requalification de l'habitat îlot des Doves et îlot Central

■ PARTENAIRES LOCAUX

- Région, DREAL, DDT, CAUE, SCoT, CC Sarrebourg Moselle Sud, Conseil Départemental
- Bureaux d'étude, Atelier OZIOL, ABF, Ecolor, EPF Lorrain, Fondation du patrimoine, Service de l'Inventaire général du patrimoine culturel

■ INFORMATIONS

- 18 étudiants
- Commune : Fénétrange
- Période : décembre 2019 à février 2020

■ POINTS FORTS

- Production riche et créative favorable à l'innovation
- Interdisciplinarité des travaux
- Immersion des étudiants au cœur des problématiques des territoires (mini-résidence)
- Qualité des livrables proposés
- L'expérience riche du premier atelier a permis d'orienter efficacement le travail des étudiants et d'approfondir les enjeux pré-identifiés

■ POINTS FAIBLES

- Temps d'immersion assez contraint



CONTACTS

- **Benoît Piatkowski**, maire de Fénétrange, piatkowski.benoit@orange.fr
- **Patrick Jeannot**, responsable mission aménagement durable du territoire, patrick.jeannot@pnr-lorraine.com
- **Fanny Delaunay**, enseignante ENSA Paris Val de Seine, fanny.delaunay@paris-valdeseine.archi.fr

Directeur de la publication :

Éric Brua

Coordination de la publication :

Nicolas Sanaa

Réalisation de la lettre :

Nicolas Sanaa, Fabien Hugault, Anne Badrignans, Marie Andrieux

Production graphique :

Anne Badrignans

Comité de relecture :

Éric Brua, Nicolas Sanaa, Fabien Hugault, Philippe Moutet, Marie Andrieux

Crédits photographiques :

FPNRF

Sébastien Carlier, Parc des Landes de Gascogne

Fabien Hugault, FPNRF

Victoire Jaugeon-Lhuillier

B. Salmanski.

Parc des Caps et Marais d'Opale

Parc du Livradois-Forez

Parc du Verdon, photo libre de droit

Parc Scarpe-Escaut

POPSU

Parc du Vexin français

Amélie-Madeleine Guers, Parc du Haut-Languedoc

Jérôme Damour, Parc des Monts d'Ardèche

Savitri Jalais, Parc du Haut-Languedoc

N° publication ISBN : 978-2-491315-03-0

Fédération des Parcs naturels régionaux de France
9, rue Christiani - 75018 Paris
Tél. 01 44 90 86 20 - Fax. 01 45 22 70 78
info@parcs-naturels-regionaux.fr

POUR EN SAVOIR PLUS
SUR LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX,
 www.parcs-naturels-regionaux.fr

 Rejoignez - nous
sur les réseaux sociaux |  fb.com/federationPNR |  @FederationPNR

